

SQ

Terre d'innovations

PATRIMOINE

Environnement et paysage



LE TRI A LA SOURCE DES BIODECHETS

SUR LE TERRITOIRE DE SQY

Réunion d'information du 07/03/2024 – Voisins le Bretonneux

**SAINT
QUENTIN
EN YVELINES**
Terre d'innovations

SOMMAIRE

1 - Pourquoi composter?

La réglementation des biodéchets

Les enjeux environnementaux

2 - Comment composter? Les bonnes pratiques

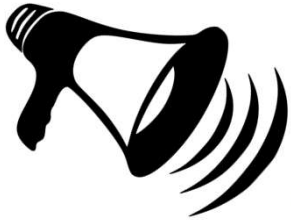
3 - Le dispositif mis en œuvre par SQY

Le compostage individuel

Le compostage collectif : le dispositif actuel et à venir

4 - Le compostage à Voisins le Bretonneux

5 - Annexes



La réglementation sur les biodéchets

Loi AGEC du 10 février 2020 : Au 1^{er} janvier 2024 : les Collectivités Territoriales en charge de la gestion des déchets doivent proposer à tous les ménages de leur territoire **une solution de tri à la source des biodéchets**, en bac séparé, collecte spécifique, ou compostage de proximité.

L'habitant est soumis à l'obligation de **TRIER** ses biodéchets quelque soit la solution mise en place par la collectivité compétente (compostage, collecte séparée, etc.)

Dans le cadre d'une étude débutée en décembre 2022, l'agglomération a décidé de **renforcer son plan compostage** pour mieux répondre à la réglementation.

Qu'est-ce qu'un biodéchet ?

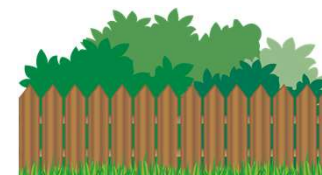
Les biodéchets appelés également déchets putrescibles ou fermentescibles sont composés de matières organiques issues de ressources naturelles végétales ou animales.

Il s'agit principalement de :

- **Déchets de cuisine** (épluchures de légumes et autres restes alimentaires)

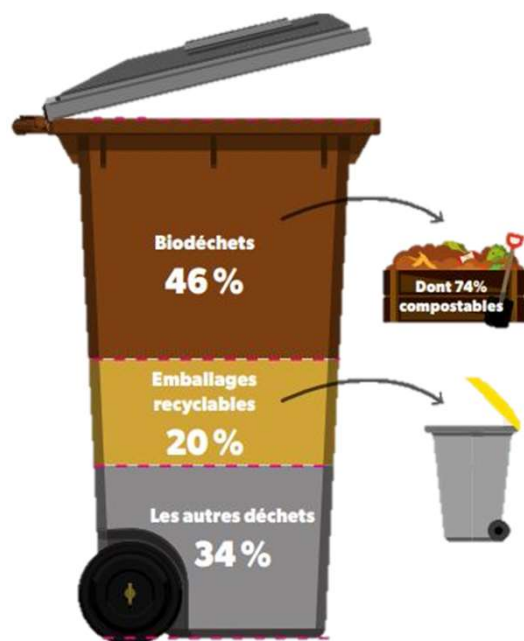


- **Déchets de jardin** (tailles de haie, tonte de gazon, feuilles mortes...)

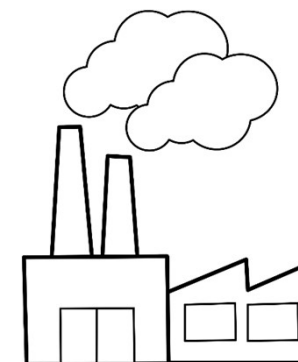


Ordures Ménagères et Biodéchets en chiffres

2022 : environ **220kg/an/hab** d'Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)



Ces déchets sont collectés et **incinérés**
dans les installations du SIDOMPE



Environ 50 440 T d'OMR incinérés

La gestion des déchets a un impact environnemental
et génère des émissions de CO₂ via
le transport et le traitement

Qu'est-ce que le compost?

C'est une matière organique issue de la dégradation des biodéchets avec l'aide de décomposeurs

Il agit comme amendement naturel qui contribue
à l'équilibre et la fertilité des sols



- Améliore la rétention d'eau
- Augmente la circulation de l'air
- Nourrit et améliore le sol



La recette facile du compostage



Déchets verts, riches en azote, humides, mous

- Epluchures fruits et légumes
- Fruits et les légumes abîmés
- Marc de café avec son filtre papier
- Sachets de thé en papier avec leur étiquette, la tisane
- Tonte de gazon (en petite quantité)



Déchets bruns, riches en carbone, secs

- Feuilles mortes
- Broyat de bois
- Produits cartonnés
- Coquilles d'œuf



Optimiser la production de votre compost



Cendres



Produits dit biodégradables
ou biocompostables



Éléments inutiles



Éléments à éviter ou à bien gérer après une
bonne mise en pratique

* Prévention au gaspillage alimentaire

Du biodéchet au compost

Amorcez le compostage avec
une couche de matière sèche



1 dose de biodéchets
(à vider régulièrement)



1 dose de
matières sèches

Remuez régulièrement
pour homogénéiser



Après 9 mois environ, récoltez le compost

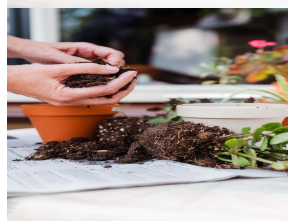


Utilisations du compost

**A PARTAGER SANS
MODERATION**



Au pied des haies



Rempotage



En surface des jardinières



Sur la pelouse, en tamisage



Au potager

**Pour une utilisation optimale : Le compost est à
associer avec de la terre**

Le dispositif mis en œuvre par SQY



1- Le compostage individuel

Les Séances de distribution

- **Comment** : Inscription sur le site internet de l'agglomération
- **Où** : Centre Technique Communautaire (Trappes)
- **Contenu** : Sensibilisation à la pratique et retrait des composteurs



L'accompagnement

- Adhésion au service par la signature de la charte
- Composteur de 300 litres : 25 euros
- Composteur de 570 litres : 30 euros

Le contenu du service:

- Le composteur, un bioseau et un guide du compostage
- L'accompagnement par nos agents pour la mise en place
- Un SAV : conseils et renseignements par des maîtres-composteurs
(numéro vert)

2- Le compostage partagé : le dispositif actuel



Compostage de pied d'immeuble



Compostage de quartier



Projet exprimé part des habitants
Réalisation d'un diagnostic
Accompagnement de la validation du projet (AG - conventionnement pour Quartier)
Formation des référents
Fourniture et installation du matériel
Suivi régulier par Maitres Composteurs



Fourniture de matière sèche au démarrage (Broyat)
Récupération de broyat en déchetterie (MON et ELA) selon disponibilité

*Création et
animation
d'un réseau*



Informations et échanges via les réseaux sociaux
Animation du réseau de référents de sites
Recherche de nouveaux participants
Évaluation du détournement

2- Le compostage partagé : Les évolutions à venir (2025+)

**Objectif : couvrir l'ensemble
du territoire en 2029**



Compostage de pied d'immeuble



Compostage de quartier

*Création et
animation
d'un réseau*



Niveau 0



Niveau 1



Niveau 2



Niveau 3



Informations et échanges via les réseaux sociaux
Animation du réseau de référents de sites
Recherche de nouveaux participants
Évaluation du détournement

Sites autonomes après la première année
Suivi régulier du site (1 fois par an) après la première année

Fourniture et livraison de matière sèche (broyat)
Recherche de débouchés et récupération du compost

Maintenance hebdomadaire réalisée par SQY
pour éviter les arrêts de sites lié au manque
de référents

Maintenance régulière réalisée par SQY

Permanence pour ouvrir les composteurs afin d'accompagner les dépôts sur les sites les plus
difficiles

Comment concrétiser un tel projet?



Maisons avec jardin



Compostage partagé



L'AGGLOMÉRATION VIVRE À SQY ENTREPRENDRE

Obtenir un composteur

Lors de la séance de distribution, vous devez vous munir impérativement de votre carte DECHETS. La séance débutera par une demi-heure d'information collective consacrée à la pratique du compostage ainsi qu'à l'utilisation du composteur. Aucun paiement sur place, mais une facture vous sera envoyée ultérieurement par courrier.

Si vous vivez en pavillon, SQY met à votre disposition un composteur. Si vous habitez en immeuble ou dans un quartier offrant un espace public, SQY propose des solutions. Faites votre demande en ligne (une demande par foyer).

[FAIRE VOTRE DEMANDE EN LIGNE >](#)



Contactez le
Service DECHETS SQY

Numéro vert: 0 800 078 780

Mail : dechets@sqy.fr

saint-quentin-en-yvelines.fr/vivre-ici/dechets/compost

Le compostage sur SQY et à Voisins le Bretonneux

Le Compostage individuel

- **SQY:** 4376 foyers dotés depuis 2019 sur SQY
- **Voisins:** 490 foyers dotés depuis 2019 soit 16% des foyers en habitation individuelle



Le Compostage partagé

- **SQY :** 56 sites (pied d'immeubles, quartiers, pédagogique, institutionnels, en établissements,..)
- **Voisins:** Ecole élémentaire « Les Pépinières »
Résidence Les Terrasses de Voisins



Les projets

- **La Manivelle (pied d'immeuble) : démarrage de l'accompagnement SQY**
- **Parc Eugène Fleuré ? : réflexions autour d'un site de compostage partagé**

ANNEXES

La charte d'adhésion au compostage individuel



Je soussigné(e) :

Nom : Prénom :
Adresse :
Numéro de Carte Déchet SQY :
Téléphone :
Superficie approximative du jardin : m²
Date de distribution :/...../.....



A remplir uniquement en cas de changement récent d'adresse Adresse :
et/ou adresse du jardin :
Code postal : Commune :

Déclare prendre en charge ce jour :

- Un composteur en bois d'un volume de 300 litres (25€) / de 600 litres (30€) (rayer la mention inutile) avec sa notice de montage. Numéro d'identification du composteur :
- Un bioseau d'une capacité de 7 litres ;
- Une brochure "Le guide du compostage".

Je m'engage :

- à honorer dans les meilleurs délais la facture que me fera parvenir la Trésorerie de Saint-Quentin-en-Yvelines correspondant à l'adhésion au dispositif "compostage individuel". En cas de non-paiement dans un délai de six mois à compter de la signature de la charte, l'adhésion sera annulée et le composteur devra être restitué à SQY ;
- à réserver l'utilisation du composteur à mon habitation située sur le territoire de SQY ;
- à suivre les indications consignées dans "Le guide du compostage", en particulier pour l'alimentation du composteur et son maintien en bon état ;
- à répondre à toutes les questions qui pourront m'être posées concernant le composteur, son utilisation ainsi que la fabrication du compost ;
- en cas de vol ou de vandalisme, à prévenir le service Déchets de SQY par courriel à dechets@sqy.fr ou bien via le n° vert au 0 800 078 780 ;
- à restituer le composteur à la collectivité si je déménage hors du territoire de SQY ou si je décide de renoncer à cette opération, en prenant contact aux mêmes coordonnées. Je prends note que dans ce cas aucun remboursement du montant de l'adhésion ne sera effectué.

J'ai pris connaissance que SQY s'engage :

- à mettre à ma disposition le matériel nécessaire à la pratique du compostage individuel (1 par foyer) ;
- à répondre à mes interrogations concernant la pratique du compostage, du lundi au vendredi, au même n° vert 0 800 078 780 ou par email sur dechets@sqy.fr ;
- à mettre à disposition les pièces de rechange du composteur dans le cadre et pour la durée de la garantie définie par le fabricant (7 ans) ;
- à m'informer des résultats obtenus par l'ensemble des participants au projet "compostage individuel" via les médias SQY (Rapport Annuel Déchets, SQYMag, site internet,...).

à....., le

L'Eco-citoyen

Les conditions d'accompagnement au compostage partagé

COMPOSTAGE RÉSIDENTIEL : SQY VOUS ACCOMPAGNE

Vous habitez dans un appartement ? Vous souhaitez, comme dans 5000 autres résidences en France, mettre en place le compostage des déchets de cuisine et des déchets verts dans votre collectif ? Alors SQY peut vous accompagner : fourniture sans frais des composteurs et des bioeaux, aide au montage et au lancement du projet, formation, suivi...

Pour cela votre projet doit remplir quelques conditions :



- Votre collectif doit compter au moins **10 logements prêts à participer** au compostage
- Le projet doit être porté par **1 à 2 référents motivés** et prêts à y investir un peu de temps (surveillance de la qualité des apports, retournement du compost, criblage...)
- Vous pensez pouvoir obtenir **l'accord pour ce projet** de la part de votre bailleur, ou bien de la part du syndic et du conseil syndical pour les copropriétés.
- Dans les espaces communs vous devez disposer d'une surface en terre de **10-15 m²**, si possible semi-ombragée et facilement accessible par tous vos voisins
- Vous devez disposer **de débouchés** pour votre future production de quelques centaines de litres de compost par an : massifs, haies, jardinières...

Si votre projet répond à ces conditions alors nous vous invitons à contacter notre maître-composteur, Olivier BUIL (olivier.buil@sqy.fr). Il conviendra avec vous d'un rendez-vous sur place pour évaluer la faisabilité de ce projet.



**PRENONS NOTRE
ENVIRONNEMENT
EN MAIN**

dechets@sqy.fr

0 800 078 780

Service à appel
gratuit

SQY
Terre d'innovations

COMPOSTAGE de QUARTIER : SQY VOUS ACCOMPAGNE

Vous souhaitez composter vos déchets de cuisine et vos déchets verts ? Pas la place dans votre (petit) jardin ou dans votre résidence ? Alors il est possible de l'envisager à l'échelle de votre quartier. Pour cela, SQY peut vous accompagner : fourniture sans frais des cellules de compostage et des bioeaux, aide au montage et au lancement du projet, formation, suivi...

Pour cela **votre projet doit remplir quelques conditions** :



- Il doit **être idéalement porté par une association** prête à y investir un peu de temps et d'énergie
- Vous avez **identifié un ou deux site(s) d'implantation(s)** d'environ 20m² sur l'espace public, bien visible, facilement accessible à pied par tous et aussi par un véhicule utilitaire léger. Idéalement semi-ombragé(s) (pas de résineux), à proximité d'un point d'eau et d'un éclairage (pour l'hiver)
- Ni trop loin ni trop près** : le site doit être entouré de quelques centaines de logements, mais ne pas se situer à moins de 10 mètres de la 1^{ère} habitation
- Vous devez **disposer de débouchés** pour votre future production de compost : massifs, haies et jardinières...

Si votre projet répond à la plupart de ces conditions, alors nous vous invitons à contacter notre maître-composteur, Olivier BUIL (olivier.buil@sqy.fr). Il conviendra avec vous d'un rendez-vous sur place pour évaluer la faisabilité de ce projet.



**PRENONS NOTRE
ENVIRONNEMENT
EN MAIN**

dechets@sqy.fr

0 800 078 780

Service à appel
gratuit

SQY
Terre d'innovations

La formation de référent de site

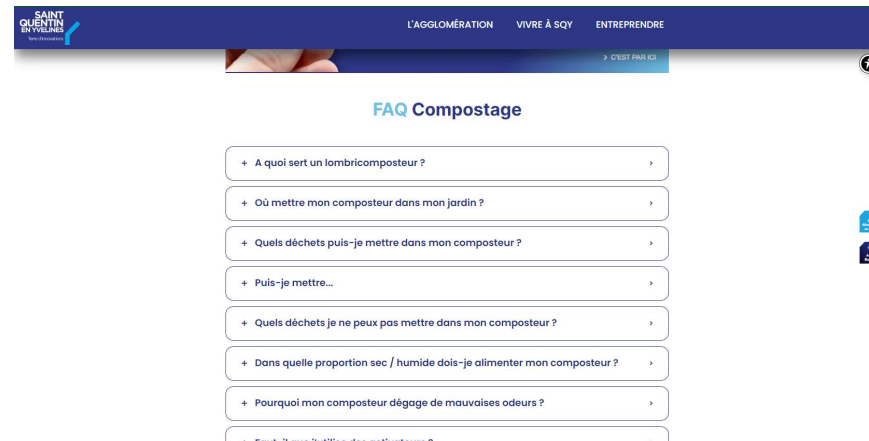


➤ 152 référents de site formés par SQY

Les outils



Guide du compostage



Foire aux Questions (FAQ)

Les objectifs fixés pour 2029

Compostage individuel



Maisons avec jardin



12 000

Compostage
individuel

- Sur la base du volontariat
- Distribution en permanences
- Facturation de l'adhésion au service d'accompagnement

Compostage partagé



Immeubles et zones sans
jardins



724

Compostage de pied
d'immeuble



164

Compostage de
quartier

Merci de votre attention !